

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2016

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Sylvie MALESTROIT – Guy ETIENNE – Philippe BIDAN – Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE – Benoît JAN – Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS Gwenaëlle PESTEL – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX – Stéphanie LE BARS – MICHEL HAMON

Absents excusés : Gilbert TACHON – pouvoir à Jean Pierre GUILLERET
Angélique ROUTIER – pouvoir à Philippe BIDAN

Secrétaire de séance : Patricia CHOUPEAUX

Les comptes rendus des réunions du 24 février 2016 et du 22 mars 2016 sont approuvés à l'unanimité.

ENTRETIEN D'UN BASSIN DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES

L'entretien du bassin de rétention des eaux pluviales de la route de Bel Air est confié à AEP de LA MOTTE pour un montant TTC de 624 €.

TONTE DES ESPACES VERTS DE LA RUE DE LA CROIX JARTEL

La tonte du gazon des noues de la Rue de la Croix Jarrel est confiée à AEP pour un montant TTC de 2 160 €.

TRAVAUX D'EPARAGE

Les travaux d'éparage sont confiés à AEP pour un montant TTC de 7 260 €. L'entretien des accotements sera fait, au préalable, par les agents des services techniques.

TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES « QUIBALLION »

Les travaux d'évacuation des eaux pluviales à « Quiballion » ont été confiés à la SEEG pour un montant TTC de 17 460 €.

SALLE ATHENA : VENTOUSES POUR PORTES COUPE-FEU

La fourniture et la pose de ventouses électromagnétiques permettant la fermeture des portes en cas de sinistre sont confiées à Jean François POILBOUT de LA MOTTE pour un montant TTC de 1 748.40 €

DIAGNOSTIC SALLE DES SPORTS

Une mission de reconnaissance des matériaux des cloisons séparatives et d'examen visuels sur les éléments de la charpente bois est confiée à ARCALIA moyennant un coût TTC de 1 140 €.

ECOLE PUBLIQUE : ALIMENTATION ELECTRIQUE TABLEAUX NUMERIQUES

L'alimentation électrique des tableaux numériques de l'école publique est confiée à Jean François POILBOUT moyennant un coût TTC de 1 557.24 €.

REEMPLACEMENT DE FOYERS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Deux foyers d'éclairage public vont être remplacés « Rue des Aubépines » pour un coût TTC de 636 €.

ECLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DES ERABLES

La 2^{ème} phase des travaux d'éclairage public de « l'impasse des Erables » (fourniture et pose de 6 candélabres) va être réalisée moyennant un coût TTC de 7 680 €.

LOTISSEMENT LE CLOS DU BOIS

Raccordement téléphone

Le Conseil Municipal valide le devis d'un montant TTC de 694.80 € établi par ORANGE pour le conseil, le suivi des travaux et la recette de conformité des infrastructures pour le raccordement fibre ou cuivre en lotissement

Prix de vente des terrains

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente à 33 € TTC.

FESTIVAL MINI-MOMES/MAXI-MOMES

Le Conseil Municipal reconduit la présentation d'un spectacle organisé dans le cadre du festival mini-mômes/maxi-mômes. La participation communale sera de 600 €.

BUDGET ACHAT LIVRES BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget 2016 :

- ✓ 2 805.40 € pour l'achat de livres (1.30 € x 2 158 habitants)
- ✓ 550.00 € pour les abonnements

PARTICIPATION FINANCIERE « JOURNEE NATURE » POUR LES ECOLES

L'association communale des chasseurs de LA MOTTE organise une sortie pédagogique « Nature » en forêt à « Cassebreuil » avec les élèves de la commune, en partenariat avec la fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de transports soit 220 €.

TAUX D'IMPOSITION :

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux 2015 :

Impôts	Taux
Taxe d'habitation	14.75 %
Taxe foncière sur le bâti	18.90 %
Taxe foncière sur le non bâti	80.99 %

BUDGETS PRIMITIFS 2016

Caisse des Ecoles

Fonctionnement à 3 778.05 €.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Lotissements communaux

Fonctionnement : 212 171.24 €

Investissement : 149 175.52 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Lotissement Le Clos du Bois

Fonctionnement : 163 243.20 €

Investissement : 103 767.36 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Assainissement

Fonctionnement : 65 777.27 € Investissement : 1 379 313.84 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Commune

Le Conseil Municipal vote, par 14 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, le budget primitif 2016 arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 1 745 956.00 €

Investissement : 1 840 839.78 €

TRAVAUX RESEAUX EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet des travaux de mises en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales qui seront effectués « Rue des Aubépines », « Rue Beauséjour » et « Impasse des Platanes ». Le coût de ces travaux est estimé à 158 400 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- 11 mai à 20 H
- 22 juin